

Par E-mail

Office fédéral des constructions et de la  
logistique

[bkb@bbl.admin.ch](mailto:bkb@bbl.admin.ch)

Berne, le 11 mars 2013

Prise de position par rapport à l'initiative parlementaire « Marchés publics. La formation d'apprentis constituerait un critère de sélection. »

Mesdames et Messieurs,

Par la présente, l'Association des organisateurs de mesures du marché du travail en Suisse AOMAS souhaite prendre position par rapport à la révision partielle de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP).

L'AOMAS regroupe près de 160 organisations d'intérêt public qui aident les demandeurs d'emploi à s'insérer ou se réinsérer dans le monde du travail. L'AOMAS s'emploie donc particulièrement à une insertion sociale et professionnelle réussie et durable des personnes en quête de travail. Pour cette raison, la reconnaissance et la promotion de la formation professionnelle de base est un thème qui nous tient à cœur.

Nous saluons la modification de l' Art. 21, al.1 de la LMP. Le système de formation duale a fait ses preuves. L'apprentissage permet une insertion rapide sur le marché du travail et représente un facteur décisif pour une insertion professionnelle et sociale durable. Le fait que la formation d'apprentis représente dès lors un critère supplémentaire pour l'attribution de mandats publics sur la même base que tous les autres critères, souligne et reconnaît l'importance économique du système de formation duale et particulièrement celle de la formation professionnelle de base. Cette modification permet de surcroît d'honorer et d'encourager les entreprises qui s'engagent dans la formation de base et qui créent ainsi des places d'apprentissage.

La présente prise de position a été approuvée par le comité de l'Association. Nous vous remercions d'ores et déjà de la prise en considération de nos remarques et propositions et restons volontiers à votre disposition pour d'éventuelles questions.

Avec nos salutations les meilleures,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. D'Alessandro'.

Prisca D'Alessandro  
Secrétaire générale de l'AOMAS